

Visite d'une maison d'assistantes maternelles

Un mode de garde comme à la maison

Le regroupement d'assistantes maternelles « les Premiers pas » (Hilard) est unique à Laval.

Le 14 janvier prochain, les Sénateurs examineront le projet de loi concernant la création et le développement des futures "Mam" comme maison d'assistantes maternelles. La Mayenne, précurseur en la matière, dispose actuellement de 19 lieux d'accueil (le premier a ouvert à Saint-Ouen-des-Toits), situés à mi-chemin entre la crèche et l'assistante maternelle qui exerce son métier, seule, à son domicile. Une délégation de sénateurs (UMP, PC, PS) s'est rendue dans l'une de ses maisons d'accueil, "Les premiers pas", un pavillon situé dans le quartier Hilard à Laval, au 6, rue Charles-Gounod. Trois assistantes maternelles, Nathalie Rocher, Fabienne Phelippot, Chantal Chauvel exercent leur fonction à temps plein, aidées par une quatrième assistante de façon ponctuelle. « Nous avons ouvert cette maison en juin 2008. C'est un projet qui a demandé près de trois années de réflexion. Il fallait trouver un lieu, constituer une équipe », explique Nathalie Rocher. « Nous avons beaucoup échangé sur la vision de notre métier, nos méthodes de travail. La base pour qu'un tel projet aboutisse et fonctionne est notre complicité, notre entente », insiste Nathalie Rocher. Ainsi, c'est à tour de rôle que les tâches ménagères



Nathalie Rocher, Chantal Chauvel et Fabienne Phelippot et quatre petits bout'choux interrompu pendant leur atelier «collage» !

res sont réalisées, sans forcément qu'aucun planning minuté ne soit établi : « la première qui arrive le matin s'occupe générale-ment de préparer les repas pour le midi », explique Nathalie Rocher. Chacune des assistantes a le droit de garder quatre enfants : « on peut accueillir jusqu'à douze enfants en

même temps, âgés de 6 mois à trois ans. L'amplitude horaire va de 7 heures à 19 heures », indique Chantal Chauvel. Les trois assistantes maternelles ont créé une association "Les premiers pas" pour un bon fonctionnement juridique « la gestion est commune », précise Fabienne Phelippot. Le pavillon dispose d'assez de mètres carrés pour la sieste des tout-petits avec trois chambres à l'étage. Quand il

fait beau, les enfants peuvent profiter d'un jardin clos de 400 m². Ce lieu est une maison à part entière, avec une cuisine, un bureau, deux salles de bains,... Seuls la décoration, les jouets, les barrières de sécurité et le mobilier "mini-pousse" nous renseignent qu'ici, c'est le paradis des enfants. Des enfants heureux de se retrouver chaque matin pour un atelier gommettes ou pâte à sel.

Jean-Luc Savary